



Qu'est-ce que la Carte GN ?

La Carte GN est la combinaison d'une assurance individuelle et d'avantages auprès de nos partenaires.

Elle se décline en deux volets décrits ci-dessous :

Caractéristique	Carte GN	Carte GN+
	Valable de la date de souscription au 31/12 de la même année	
Assurance Responsabilité Civile Garantie recours et protection juridique Assistance aux personnes		
Assurance Individuelle Accident		
Extension des garanties possible		
Accès aux offres des partenaires		
Valable auprès des associations conventionnées*		
Valable auprès de tous les organisateurs**		
Tarif	5 €	8 €

* Une association conventionnée est une association membre de la FédéGN assurée par l'intermédiaire du contrat de groupe fédéral.

** Les garanties de la Carte GN+ sont valables quelque soit l'organisateur du jeu.



Concrètement, quelle est la différence entre une Carte GN et une Carte GN+ ?

La couverture des deux cartes est identique dans les faits, c'est à dire que toutes les garanties sont les mêmes quelque soit la formule choisie.

La différence se situe au niveau de l'étendue des garanties. Les garanties de la **Carte GN** sont limitées à la préparation et la pratique pour les **jeux organisés par les associations conventionnées**, c'est à dire les associations membres de la FédéGN ayant choisi de s'assurer par le biais du contrat de groupe conclu par la FédéGN. Celles de la **Carte GN +** s'étendent à toutes les activités couvertes par l'assurance, **quel qu'en soit l'organisateur !**

Sachez également qu'il est possible de passer d'une Carte GN à une Carte GN+ en cours d'année !

Quelles sont les activités couvertes ?

Les garanties souscrites couvrent la pratique et la préparation de jeux de rôles grandeur nature, et notamment, sans que cette liste soit exhaustive, Murder Party, Soirée enquête, Paintball*, Airsoft*, Huis-Clos, Rallye d'aventure, Jeu de piste scénarisé, et de façon générale, toute activité ludique se déroulant en partie au moins en "grandeur nature" où les participants incarnent des personnages, avec ou sans accessoires.

** Les activités **Paintball** et Airsoft sont couvertes sous réserve du strict respect des règles de sécurité édictées notamment par la FédéGN*

Sont également couverts :

- Le jeu de rôles sur table
- Les activités assimilées au jeu de rôles grandeur nature et notamment, sans que la liste soit exhaustive, Trollball, Quidditch, **Archery Tag**, Escrime de GN (aussi appelée Escrime Ludique), et de façon générale, toute activité ludique pouvant se dérouler au sein d'un jeu de rôles grandeur nature.
- Les stages et séjours à vocation de loisirs en rapport avec le jeu de rôles grandeur nature
- Les déplacements nécessités par un jeu, une manifestation, une réunion en rapport avec le jeu de rôles grandeur nature
- La participation à des congrès, salons, conférences, réunions, séminaires, formations en rapport avec le jeu de rôles grandeur nature
- Les activités annexes telles que fêtes, repas, sorties, manifestations diverses, organisés par la FédéGN et/ou ses associations membres conventionnées
- La participation à des manifestations ou salons organisés par un tiers en rapport avec le jeu de rôles grandeur nature

Vous pouvez également accéder aux contrats sur la [page dédiée à l'assurance](#).



Comment souscrire ?

Pour souscrire une Carte GN, vous pouvez soit le faire directement auprès d'une association membre conventionnée si elle le propose (attention, ce n'est pas une obligation pour l'association), soit le faire en ligne sur ce site.

Pour souscrire en ligne, il vous suffit de suivre quelques étapes :

1. Créez votre compte sur le site de la FédéGN (www.fedegn.org)
2. Mettez à jour votre profil une fois connecté pour être reconnu comme joueur
3. Mettez à jour vos informations personnels dans l'espace *Carte GN*
4. Rendez-vous sur la page *Ma Carte GN* pour choisir votre formule et finaliser la souscription de votre carte

Nous acceptons 4 modes de paiement : chèque, virement, carte bancaire (via notre prestataire PayPlug) et Paypal.